

## Quelle vocation empirique pour l'argumentation dans le discours ?

*The Empirical Grounds of the Theory of "Argumentation in Discourse"*

Ruth Amossy

---



**Electronic version**

URL: <http://journals.openedition.org/aad/2059>

DOI: 10.4000/aad.2059

ISSN: 1565-8961

**Publisher**

Université de Tel-Aviv

**Electronic reference**

Ruth Amossy, « Quelle vocation empirique pour l'argumentation dans le discours ? », *Argumentation et Analyse du Discours* [Online], 15 | 2015, Online since 15 October 2015, connection on 23 September 2019. URL : <http://journals.openedition.org/aad/2059> ; DOI : 10.4000/aad.2059

---

This text was automatically generated on 23 September 2019.



*Argumentation & analyse du discours* est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

---

# Quelle vocation empirique pour l'argumentation dans le discours ?

*The Empirical Grounds of the Theory of "Argumentation in Discourse"*

Ruth Amossy

---

## AUTHOR'S NOTE

Ce travail a été effectué dans le cadre d'un projet de recherche sur « La délégitimation d'Israël : les usages politiques et rhétoriques d'une formule en France » (projet 186/12, sous la responsabilité de Ruth Amossy et Denis Charbit) de la Israel Science Foundation (ISF).

## 1. Introduction

- 1 L'argumentation dans le discours (Amossy 2012 [2000]) peut-elle être considérée comme une approche empirique ? Dans la mesure où elle vise à la conceptualisation d'une approche socio-discursive de l'argumentation, elle convoite ouvertement le statut de théorie. C'est en se focalisant sur les pratiques langagières qu'elle entend rendre compte du raisonnement partagé, c'est-à-dire des modalités de l'échange verbal au gré desquelles les interlocuteurs gèrent les affaires humaines. Elle se donne dans ce sens comme une théorie de l'argumentation parmi d'autres<sup>1</sup>, dont la spécificité est de se situer au carrefour de l'argumentation rhétorique et de l'analyse du discours (AD) – une voie aujourd'hui pleinement investie et dont les références dans la recherche francophone mais aussi sud-américaine sont trop nombreuses pour être énumérées ici<sup>2</sup>.
- 2 Pour mener sa tâche à bien, l'argumentation dans le discours définit de façon aussi systématique que possible des cadres et des outils d'analyse. Dans tous les cas, il s'agit de rendre compte des configurations discursives qui déterminent des orientations et des stratégies argumentatives. Elle reprend ainsi à nouveaux frais la question des dispositifs d'énonciation et des auditoires, des types d'arguments et de leur inscription

en discours, de l'*ethos* ou image de soi de l'orateur dans le discours, de la relation entre le *logos* (la raison) et le *pathos* (le sentiment), de la *doxa* ou opinion publique dont se nourrissent les échanges verbaux, etc. Ce faisant, elle étend l'argumentation à l'ensemble du discours, dans la mesure où tout échange verbal tente de faire voir et penser le monde d'une certaine façon, même s'il ne se donne pas comme une entreprise de persuasion – c'est la distinction effectuée entre la « visée » et la « dimension » argumentative (Amossy 2012 [2000] : 41-44). Aussi s'appuie-t-elle sur une linguistique du discours dans le sens large du terme – tous les courants qui se donnent comme objet l'usage de la langue par des sujets parlants en situation. C'est dans cette optique qu'elle se réclame plus particulièrement de l'AD. Lui reprenant des notions et des outils, elle les ajuste et les articule à ceux qui relèvent plus spécifiquement de l'argumentation rhétorique. Elle se doit ainsi d'effectuer un important travail de conceptualisation qui comprend l'articulation de domaines de spécialité différents.

- 3 Cependant l'argumentation dans le discours n'a pas, comme la *Nouvelle rhétorique* (1970 [1958]), pour finalité de proposer un traité alliant réflexion et travail taxinomique. Elle ne situe pas son entreprise dans le domaine de la philosophie, comme le faisait Chaim Perelman, mais dans les sciences du langage (Koren et Amossy 2002, Amossy 2009). C'est en leur sein qu'elle entend réintégrer de plein droit l'argumentation rhétorique comme l'étude d'un dire qui se veut un faire (avec la caution des courants pragmatiques surgis au 20<sup>e</sup> siècle) – et comme l'exploration d'un échange (plus ou moins) raisonné de la parole fondant des pratiques socio-discursives. Ce faisant, son ambition n'est pas seulement de fournir des instruments d'analyse appropriés, mais aussi de se livrer à une analyse concrète de ces pratiques. Il s'agit en l'occurrence de dégager le fonctionnement discursif et la logique interne des discours en situation pour mieux en saisir les enjeux sociaux. C'est dans cette perspective que l'argumentation dans le discours s'attache à des cas de figure précis pris dans leur matérialité langagière, et les analyse dans leur contexte socio-historique au prisme d'une problématique tantôt construite à partir des textes mêmes, tantôt issue d'un questionnement plus général qui s'est mis en place ailleurs.
- 4 On peut donc dire que sa dimension empirique s'exprime dans sa vocation à étudier les procédures et les logiques argumentatives telles qu'elles se déploient sur le terrain. Je me propose ici de m'interroger sur l'influence mutuelle qu'exercent l'une sur l'autre la théorie et l'analyse des corpus. Après quelques réflexions générales, je ferai retour sur quelques-uns de mes travaux pour voir comment l'activité analytique a permis de concrétiser la théorie-cadre mais aussi de l'affiner, de la compléter et de la complexifier, voire de la corriger. Enfin, je me livrerai à une micro-analyse qui montrera comment le questionnement qui sous-tend la recherche nécessite une exploration concrète, en l'occurrence une démarche qui lie la description rigoureuse des discours à la mise au jour de leur logique sous-jacente et de leurs fonctions sociales.

## 2. Remarques préliminaires

- 5 En ce qui concerne l'analyse des données et son rapport à la théorie, plusieurs remarques s'imposent. Tout d'abord, aucune « application » de la théorie aux textes n'est souhaitable, ni même possible. C'est qu'il ne s'agit pas de recettes d'analyse, de catégories préfabriquées qu'il suffit de retrouver dans les textes. Chaque discours concret, ou ensemble de discours, se construit en imbriquant d'une façon singulière les

éléments discursifs, les figures, les types d'arguments qu'il sélectionne, et c'est de cette réélaboration souvent complexe que se dégage son sens, sa logique et sa finalité. Dans l'analyse des données, il ne s'agit donc pas d'étiqueter et de cataloguer, mais de faire voir des configurations et de montrer ce qui s'y construit.

- 6 C'est d'ailleurs dans cette logique que les exemples qui apparaissent dans les différentes éditions de *L'argumentation dans le discours* (2000, 2006, 2010, 2012), ouvrage conçu au départ comme un manuel, ne sont pas des illustrations mais des cas concrets sur lesquels il ne suffit pas d'appliquer une notion ou une dénomination. Prenons par exemple l'extrait du discours de Jaurès (7 mars. 1895) mis en annexe de l'ouvrage, qui vient concrétiser la question de l'*ethos* ou présentation de soi de l'orateur. Il ne s'agit pas simplement d'utiliser des outils préexistants pour manifester la construction verbale d'une image de soi. En entrant dans l'épaisseur du texte, l'analyse montre comment, face à l'auditoire composite de la Chambre mais aussi au grand public, le leader socialiste travaille à combiner deux images différentes de sa personne : celle du porte-parole d'un parti, et celle d'un être rationnel voué à la défense d'intérêts largement humains. Cet *ethos* de rationalité doit donner à sa protestation contre la guerre une portée universelle, tout en lui permettant de rester fidèle à l'idéologie socialiste (2012 [2000] : 101). Il y va de la construction d'une légitimité et d'une autorité qui sont nécessaires pour à la fois renforcer une position de leader, et faire entendre un message de paix à l'ensemble d'un auditoire diversifié, sinon divisé.
- 7 Deuxième point concernant le rapport de la théorie à la pratique : l'analyse des corpus permet éventuellement de faire retour sur la théorie, elle-même initialement issue d'une observation du discours en acte. Elle conduit à affiner, reprendre, voire modifier, les définitions et les catégories proposées. Ainsi, pour simplifier quelque peu, l'exemple de Jaurès appelle à examiner de près la façon dont le locuteur se doit de combiner et d'articuler des images de soi qui sont en tension, quand elles ne sont pas conflictuelles, et de veiller, dans cette construction délicate, à offrir une représentation de sa personne susceptible de répondre aux attentes d'auditoires qui ont des valeurs, des croyances et des principes divergents. Ces aspects doivent alors être intégrés dans une théorie globale de l'*ethos* (Amossy 2010) qui tienne compte de la difficile négociation, au sein d'une image de soi qui se veut cohérente et efficace, entre des aspects difficilement conciliables qui risquent de heurter des secteurs différents de l'auditoire. En rapportant l'*ethos* à l'espace public global dont il est tributaire et à l'auditoire hétérogène qu'il essaye de gagner, on complexifie et on enrichit sa compréhension.
- 8 Troisième point : de la même façon, un va-et-vient peut s'opérer entre la problématique de départ qui détermine le choix et la délimitation du corpus, et les questions qui se dégagent de celui-ci en cours d'analyse. Ainsi, une analyse centrée sur la question de la construction des images face à un auditoire composite peut déboucher, suite à l'examen d'un ou de plusieurs exemples, sur la question plus vaste de la construction de l'autorité (Angenot 2013), et plus particulièrement en régime politique – une question qui naît du corpus examiné et dirige l'enquête vers une direction nouvelle.

## 3. Retour sur des trajets de recherche

### 3.1. Le cas de la polémique

- 9 Je voudrais donner quelques exemples concrets plus substantiels, issus de mon propre travail de recherche. Je m'étais attachée au phénomène verbal que l'on qualifie de polémique, et dont les analystes du discours et les théoriciens de l'argumentation s'étaient d'ores et déjà emparés (Gelas et Kerbrat-Orecchioni 1980, Phillips 1996, Garand 1998, Angenot 2008, Albert et Nicolas 2010, pour ne citer que ceux-là). Le sujet m'avait interpellée en raison de l'écart surprenant entre sa prolifération sur la place publique, d'une part, et sa condamnation récurrente, dans le langage savant aussi bien que courant, d'autre part. Cette dévalorisation persistante avait manifestement partie liée avec un idéal de la délibération démocratique que la polémique publique semblait trahir : le modèle du débat comme tentative de régler les différends par l'usage raisonné de la parole. Dans cette optique, quelles fonctions positives pouvait bien remplir un phénomène verbal qui envenime la discussion et approfondit les différences au lieu de mener à l'accord ? Il s'agissait donc de mieux comprendre, non seulement ce qu'est la polémique verbale ou comment elle fonctionne sur différentes plateformes, mais aussi quelles fonctions elle est susceptible d'y remplir.
- 10 Plutôt que de s'en tenir à une conceptualisation abstraite de la question, la démarche consignée dans *Apologie de la polémique* (2014) a consisté à tester un ensemble de polémiques publiques autour de questions de société définies : la burqa en République laïque, le statut des femmes dans un pays déchiré entre les laïques et les ultraorthodoxes, la question controversée des bonus et des stock-options en temps de crise, etc. Il ne s'agit pas d'illustrations permettant de concrétiser une théorie préalablement élaborée, mais du terrain concret sur lequel il est possible de scruter le fonctionnement d'un phénomène discursif omniprésent, et les fonctions qu'il lui est donné de remplir dans différents cadres. C'est à partir de ces exemples, et d'autres non retenus pour l'ouvrage – comme, par exemple, le débat sur la réforme des retraites en France, ou l'utilisation polémique d'un symbole national, Masada, en Israël (Amossy 2013) – que j'ai pu à la fois affiner et préciser la définition de la polémique, voir comment elle fonctionnait, dans des genres de discours et des supports différents, et comprendre les diverses fonctions qu'elle pouvait remplir dans l'espace démocratique. Cela m'a amenée à repenser la finalité de l'argumentation rhétorique comme recherche de l'accord sur la base du raisonnable (c'est la vision qu'en donne Perelman, 1979). Au-delà de la valorisation sociale et éthique de l'accord et des voies à emprunter pour y parvenir, l'examen du corpus a permis de dégager les fonctions constructives du *dissensus* et des confrontations qui le gèrent, même lorsqu'elles ne mènent pas à une solution négociée. Dès lors s'impose la nécessité d'œuvrer à une rhétorique du *dissensus*, en montrant la façon dont elle peut, elle aussi, construire un espace public – un point de vue qui contredit les perspectives généralement adoptées, en particulier à la suite des travaux fondateurs de Jürgen Habermas.
- 11 L'examen des données sur le terrain a par ailleurs eu des conséquences sur la définition même de la polémique. Si on examine, par exemple, la confrontation polémique comme affrontement de réponses opposées à une même question, on remarque en effet qu'elle présente deux phénomènes souvent confondus. D'un côté, la polémique dichotomise, c'est-à-dire qu'elle exacerbe les oppositions en les présentant comme

incompatibles (Dascal 2008, Dascal et Knoll 2011) : on est sur le plan des jeux d'arguments. De l'autre côté, et complémentairement, elle polarise, c'est-à-dire qu'à partir du choc des opinions contradictoires, elle amène à la création de deux groupes antagonistes – on est au niveau des jeux d'acteurs, en l'occurrence des regroupements identitaires qui s'effectuent dans la sphère publique. Le discours polémique n'est donc pas simplement un anti-discours qui discrédite l'autre ; il est aussi un vecteur de dichotomisation qui bloque les solutions négociées, et un facteur de polarisation qui reconfigure l'espace social. Qui plus est, en se penchant sur le phénomène de polarisation tel qu'il s'exprime dans la presse et dans l'internet, on peut voir qu'il est loin de simplement reconduire des clivages préexistants entre groupes constitués. Les locuteurs qui se rangent dans l'un ou l'autre des pôles viennent souvent d'horizons très divers, peuvent appartenir à des tendances politiques différentes et ne pas s'entendre sur de nombreuses questions de société. La polémique crée des groupes en situation de polarisation, et donc de lutte et d'hostilité mutuelle, autour de prises de position sur des questions précises. Dans le groupe qui milite contre toute tentative de légiférer contre la burqa, on trouve ainsi des musulmans et des musulmanes qui demandent à pouvoir pratiquer leur religion, des membres d'ONG qui défendent les droits des minorités, des pourfendeurs de l'islamophobie, des féministes qui refusent de voir leur cause servir à une mesure dite antimusulmane, des défenseurs de toutes les libertés individuelles dont celles du culte et du droit de se vêtir comme on l'entend, etc. C'est ce qui ressort de la polyphonie des voix et de l'éventail des argumentaires, qui s'unissent cependant dans le chœur des défenseurs du port de la burqa dans l'espace public français.

- 12 En examinant les corpus, on s'aperçoit également que le clivage entre la raison et la passion est loin d'être clair. Souvent, on tombe sur des échanges qui semblent déroger à la règle de l'argumentation comme déploiement d'un raisonnement composé d'arguments clairs et clairement liés entre eux, susceptible de proposer une justification raisonnable des positions défendues. Il est fréquent aussi de trouver des arguments tronqués, ou des expressions d'indignation qui ne prennent pas la peine de se justifier. L'examen des corpus a là aussi permis de voir qu'en réalité, tous ces discours étaient pris dans une circulation généralisée où les arguments ne cessaient de se répéter et de se reprendre. Il en résulte que, dans cet espace saturé et d'ores et déjà familier à tous, il n'est pas nécessaire dans certaines conditions (dans certains types de discours ou d'échanges) de réitérer les arguments sur lesquels repose la position ou la réaction exprimée. Aussi bien des répliques et des dialogues qui paraissent manquer de raison(s) sont-ils en fait construits sur le socle d'arguments préexistants que le locuteur s'approprie et qu'il suppose connus de son interlocuteur. C'est parce qu'il existe un argumentaire considéré comme la chose du monde la mieux partagée, que le discours empreint de *pathos* y renvoie implicitement. Le cri d'indignation qui ne prend pas la peine de s'explicitier et de se justifier n'en est pas pour autant dénué de raisons – il est aussi, dans ce sens, raisonnable (Amossy 2012). C'est qu'il est fondé sur une argumentation submergée qui mène à une position paraissant plausible à l'ensemble des participants, et au sein de laquelle le locuteur s'inscrit sans prendre la peine de la reproduire.

### 3.2. L'exemple de la formule

- 13 Prenons à présent un autre exemple, lié à celui de la polémique. Dans une perspective d'argumentation dans le discours s'est mise en place une équipe de recherche sur la question de la « délégitimation d'Israël » telle qu'elle est brandie par les défenseurs d'Israël dans le conflit israélo-palestinien. L'idée nous en était venue en raison du ressassement de cette expression, dans l'espace public israélien, relayé par les discours en anglais et en français dans lesquels elle était à l'honneur. Le phénomène était sans nul doute, à nos yeux, de l'ordre de la « formule » qu'Alice Krieg-Planque (2003, 2009) avait étudiée à partir de la « purification ethnique », et théorisée comme une expression figée (même si elle comporte des variantes) et « désoriginée » qui circule sur la place publique, apparaît comme incontournable pour traiter d'un sujet de société et comporte des enjeux socio-historiques importants – avec un certain flou sémantique qui en fait un objet de polémique incessante. La notion de formule développée en analyse du discours a été ici reprise pour examiner les modalités d'utilisation d'une expression particulière sur la place publique, et pour en dégager les usages argumentatifs<sup>3</sup>.
- 14 Une collecte informatique de données a donc été entreprise sur la « délégitimation d'Israël », en particulier dans la presse et l'internet, pour voir dans quelle mesure la formule s'était disséminée en France et avec quels résultats. Il nous est apparu très vite que ce qui sonnait comme une formule – une expression familière et usée provoquant un effet d'évidence et dotée d'enjeux importants – aux oreilles des Israéliens francophones que nous étions, ne rendait pas le même son de cloche en France. Sans doute, la « délégitimation d'Israël » était-elle amplement reprise, dans les sites français juifs, et par divers locuteurs dont de nombreux intellectuels (juifs mais aussi non-juifs) qui désirent protester contre les attaques considérées comme abusives. Mais les articles de presse ont clairement montré que l'expression y était massivement reprise en discours rapporté. Tantôt elle apparaît entre guillemets, tantôt elle est mise dans la bouche d'un locuteur non français ou d'un Français juif prenant le parti d'Israël. En bref, la formule est très rarement prise en charge par le journaliste lui-même. Il en résulte que l'expression, forgée pour se propager afin de protester contre les condamnations d'Israël perçues comme injustes, n'a pas réussi à s'implanter en France : loin d'être assumé, le discours qui en fait usage est mis à distance et rapporté comme la parole de l'Autre.
- 15 Cette constatation amène à repenser quelque peu la notion de formule. Elle se donne en effet ici comme le signe distinctif d'un groupe donné ; le simple fait de la prendre à son compte revient à manifester son appartenance à un camp au sein de la confrontation violente qui se poursuit dans l'Hexagone autour de l'Etat hébreu. Contrairement à d'autres cas analysés comme la purification ethnique, la diversité culturelle, etc., la « délégitimation d'Israël » n'est donc formule que pour une partie de la population, celle qui, reprenant le discours israélien, entend la mobiliser dans un objectif déterminé de persuasion et de combat. C'est dire qu'une expression figée peut, dans une langue et un espace donnés, ne devenir formule que dans certains secteurs du discours social en configurant *ipso facto* l'espace public : elle marque la division entre camps antagonistes sur un sujet brûlant. Il importe donc de faire retour sur la théorie. Pour devenir formule, une expression ne doit pas nécessairement se divulguer dans l'ensemble du discours social, elle peut n'être un passage obligé que pour un certain

secteur de la population et par là-même, catégoriser et rassembler dans un groupe déterminé les locuteurs qui la prennent en charge. Son absence peut devenir alors aussi parlante que sa présence : elle caractérise l'ensemble de ceux qui ignorent ou rejettent une expression mobilisée comme arme de défense de l'Etat d'Israël. L'adoption ou le refus même de la formule sont ici polémiques.

- 16 Dans cette exploration du corpus menée à l'aide des instruments puisés dans les sciences du langage et les théories de l'argumentation, l'analyste n'a pas à prendre parti. L'approche dénommée « argumentation dans le discours » suppose que le chercheur examine les données sans parti-pris ; en d'autres termes, qu'il ne les mobilise pas pour renforcer une position préexistante. Il lui revient de dégager des réponses aux questions que soulèvent les discours analysés – et ces questions ne sont pas d'ordre normatif ou évaluatif. En d'autres termes, il ne s'agit pas de mesurer la valeur d'une argumentation en la confrontant à des normes de validité, pour en dénoncer les aspects fallacieux ou relever ceux qui répondent aux critères de l'argument logiquement valide. L'argumentation dans le discours se distingue ainsi de la logique informelle ou de la pragma-dialectique. Elle cherche à comprendre la logique interne des discours et des argumentaires, et à dégager les fonctions sociales des procédures verbales examinées, sans préjuger de leur véracité ou de leur valeur. En d'autres termes, il ne s'agit pas de juger la « délégitimation d'Israël », de prouver à travers les textes qu'elle est effectivement coupable, ou au contraire de dénoncer les plaidoyers pro-israéliens qui y ont recours. Ce qui importe, c'est de voir la mesure de son implantation en France et sa signification ; la nature des raisonnements partagés qu'elle propose, et la logique qui caractérise les discours qui en font usage ; la façon dont elle suscite des divisions à travers une polarisation polémique, et les possibilités ou les ruptures de dialogue entre adversaires qui dérivent de son emploi. Dans cette optique, l'analyse discursive et argumentative est nécessairement liée à des enjeux sociaux et politiques. C'est pourquoi elle doit toujours se faire en contexte, dans une prise en compte de l'interdiscours contemporain et de ce qui fait événement à l'époque en question. Si la subjectivité de l'analyste ne peut jamais être complètement gommée, et si la part d'interprétation des données peut conduire à des résultats différents, le chercheur doit toujours être en mesure de justifier les siens, et de montrer qu'ils dérivent de l'exploration de son corpus et non de ses opinions préalables (sur le conflit israélo-palestinien, par exemple, ou sur le rapport des nations à Israël...)⁴.

## 4. Les enseignements de la micro-analyse

- 17 Je voudrais à présent concrétiser ce propos en prenant un article où apparaît « délégitimation d'Israël » pour montrer comment l'examen approfondi d'un texte singulier saisi par les outils de l'argumentation dans le discours permet de dégager la logique d'un raisonnement dont cette formule est le cœur. Il s'agit de mieux comprendre quelle argumentation l'expression initiée et adoptée par les défenseurs d'Israël met en place, quels objectifs rhétoriques elle sert, à quels besoins sociaux elle répond, comment elle agit dans et sur une polémique dont la vivacité et la pérennité semblent indiquer qu'elle repose sur un désaccord profond. Ce faisant, on pourra à la fois exemplifier une micro-analyse ancrée dans la matérialité du langage, et indiquer la façon dont elle est liée à une étude d'ensemble fondée sur l'examen d'un corpus quantitativement important.



- 18 On prendra pour ce faire un texte publié dans un site internet juif, JFforum.fr, le 22 avril 2013, de la plume de Manfred Gerstenfeld, et intitulé : « Culpabilisée, l'Europe diabolise Israël »<sup>5</sup>. L'auteur est présenté comme titulaire d'un doctorat, membre du Conseil d'Administration des Affaires Publiques de Jérusalem (qu'il a présidé pendant 12 ans) et auteur de nombreux ouvrages dont plusieurs sont dits traiter « d'anti-israélisme et d'antisémitisme ». Il est mentionné que l'article est adapté par Marc Brzustowski<sup>6</sup> pour un blog (Lessakele Blog) ; il s'agit donc d'une traduction d'une autre langue qui n'est pas spécifiée – probablement de l'anglais. Ce blog se définit de la façon suivante :

Lessakele : déjouer les pièges de l'actualité. Lessakele, verbe hébraïque qui signifie « déjouer » est un blog de commentaire libre d'une actualité disparate, visant à taquiner l'indépendance et l'esprit critique du lecteur et à lui prêter quelques clés de décryptage personnalisées.

- 19 Le blog joue ici de la polyphonie – la voix de Brzustowski donne à entendre celle du Dr. Gerstenfeld « décryptant » la diabolisation dont Israël serait l'objet. Gerstenfeld lui-même s'appuie, en partie du moins, sur le discours des signataires d'une enquête dont il rapporte les résultats. Chaque voix se fonde ainsi sur une autre dont elle prend en charge et assume pleinement la parole : l'auteur du texte se réfère aux enquêtes d'opinion mentionnées, celui du blog offre sans distance aucune le texte de l'expert israélien. Avant même d'entrer dans l'analyse de l'article, sa polyphonie affichée en met en évidence deux caractéristiques importantes : l'indexation délibérée du discours français juif au discours israélien en ce qui concerne le traitement international d'Israël ; la volonté d'assurer la crédibilité de la thèse avancée en lui donnant la caution de l'expertise et de la science.
- 20 Voyons un extrait de l'article en question qui traite explicitement de délégitimation (les passages sont soulignés dans l'original) :

La question cruciale subsiste : *d'où provient ce point de vue diabolisant ?* Trois facteurs, au moins, ont, graduellement, contribué à son apparition.

Le premier correspond à la méthode de délégitimation à « petit feu ».

Elle consiste à publier, aussi fréquemment que possible des nouvelles négatives au sujet d'Israël.

Elle est instaurée par des mensonges répétitifs, de fausses accusations, la fabrication de « meurtres rituels », d'articles bourrés de distorsions et de préjugés, de condamnations officielles et ainsi de suite.

*La télévision, d'autres medias, des hommes politiques et d'anciens politiciens, certains dirigeants d'Eglise, de nombreuses ONG humanitaires politisées, des universitaires, autant que des Juifs et Israéliens animés par la haine de soi, ont tous, à un degré ou un autre, contribué à cet état de fait.*

*Cela s'ajoute au façonnement de cette opinion extrêmement malveillante envers Israël.*

Les nouvelles positives en provenance d'Israël sont souvent occultées par les médias.

- 21 Dans l'extrait présenté ici, « d'où provient ce point de vue diabolisant ? » use d'un présupposé d'existence : il y a diabolisation d'Israël, il existe un processus qui fait d'Israël l'incarnation même du Mal. On ne se demande pas ici s'il existe véritablement, mais quelles sont ses sources. L'article démonstratif « ce » renvoie cependant aux passages qui précèdent et cautionnent l'énoncé – à savoir, le résultat d'enquêtes qui montrent le grand pourcentage d'Européens persuadés qu'Israël a pour objectif d'exterminer le peuple palestinien. Il s'agit (entre autres) d'une étude entreprise par l'Université de Bielefeld (2011), qui a réalisé des sondages dans sept pays européens pour savoir si les gens pensaient qu'Israël se livrait à une guerre d'extermination

contre les Palestiniens – les « oui » pour l'Angleterre, l'Allemagne, le Portugal et la Hongrie se situant entre 40% et 50 %. L'ancrage dans une étude académique permet à Gerstenfeld d'inscrire la « diabolisation d'Israël » dans un discours qui se réclame de l'autorité de la science en citant ses sources, lesquelles usent d'une méthode empirique et présentent des statistiques issues d'une enquête sur le terrain (des questionnaires) supposée être digne de foi.

- 22 Le fait de présenter une image « malveillante et extrémiste d'Israël » se confond-il cependant avec celui de « diaboliser » cet Etat ? L'auteur argumente l'emploi qu'il fait du terme de diabolisation et en fournit une justification raisonnée. Elle se fonde sur l'exemple historique du nazisme qui introduit un paramètre de comparabilité :

La représentation du Mal Absolu a encore changé dans le monde occidental, après la Seconde Guerre Mondiale

Il s'est transformé en soupçon de commettre un génocide et de se comporter comme les Nazis.

Les deux études mentionnées précédemment montrent qu'une minorité très consistante d'Européens porte ce type de regard sur Israël.

- 23 Se fondant sur une définition courante de diabolisation – faire d'une instance quelconque la « représentation du Mal absolu », en d'autres termes l'assimiler au diable – l'auteur souligne que cette représentation se concrétise différemment au cours des âges : aujourd'hui, l'Histoire redéfinit le parangon du Mal en l'assimilant au génocide comme marque du comportement nazi – le Nazi devenant la figure satanique par excellence. L'auteur s'appuie sur la connaissance qu'ont ses lecteurs de ce jugement largement partagé qui fait partie de la doxa courante, pour se dispenser de plus amples développements. Son objectif est de montrer l'utilisation fallacieuse de l'exemple historique de la Shoah. En effet, l'entreprise nazie d'extermination du peuple juif sert dans le discours de l'adversaire à l'établissement d'une analogie : toute collectivité qui se livre (ou qui est soupçonnée de vouloir se livrer) à un génocide est semblable aux Nazis et peut être assimilée comme eux à une entité satanique. Ainsi A (Israël) est à B (les Palestiniens) ce que C (les Nazis) sont à D (les Juifs). D'où la reconstitution du raisonnement des détracteurs d'Israël : Vouloir un génocide à l'instar des Nazis est diabolique ; *Israël veut exterminer les Palestiniens* ; donc Israël est diabolique.

- 24 Or, il faut bien voir que « diabolisation » est un terme utilisé dans le discours en général, et le discours politique en particulier, pour désigner la transformation de l'autre non seulement en entité satanique, mais aussi en ennemi qui doit être impitoyablement combattu. Les conséquences de cette condamnation discursive sont graves. Comme on l'a maintes fois souligné, on ne parle pas avec Satan, et toute personne ou entité susceptible de le figurer doit être tenue en-dehors du dialogue, frappée d'ostracisme et si possible éliminée. Envisagée du point de vue social, la diabolisation est de ce fait un processus moralement condamnable parce qu'il déshumanise l'autre en appelant à la haine et à la violence. Soulignons que le terme de diabolisation est généralement brandi comme une accusation par ceux qui se considèrent comme les victimes d'un traitement injuste contre lequel ils entendent protester haut et fort (on se plaint d'être « diabolisé », injustement confondu avec le parangon du Mal). Ce blâme éthique est présent dans l'utilisation du terme de « diabolisation » appliqué au jugement sévère qui ressort des sondages évoqués sur Israël.

- 25 Mais il y a plus. « Qu'une minorité très consistante d'Européens porte ce type de regard sur Israël », c'est-à-dire l'assimile aux Nazis, témoigne implicitement d'un

retournement spectaculaire qui n'a pas besoin d'être énoncé en toutes lettres pour être reconstruit par le lecteur. Et cela d'autant plus que la dénonciation se greffe sur un discours d'ores et déjà familier sur la « nazification » d'Israël et la procédure qui consiste à transformer les Juifs victimes de l'Allemagne hitlérienne en bourreaux. L'accusation portée contre Israël est d'autant plus grave qu'elle présente les Juifs israéliens comme les substituts de ceux même qui ont cherché leur destruction : ils reproduiraient les comportements génocidaires exercés dans le passé contre eux. C'est contre le procédé qui consiste à « nazifier » Israël (une nazification qui est ici synonyme de diabolisation) que s'élève implicitement l'article.

- 26 Il en va de même de « délégitimation » qui apparaît ici comme subordonnée à la diabolisation : « Le premier [facteur de diabolisation] correspond à la méthode de délégitimation à ' petit feu ' ». Cette imbrication de la notion nouvelle dans une autre plus ancienne, qu'elle est censée servir, est intéressante. En redoublant « diabolisation », elle déplace la question du plan religieux et moral vers le plan politique. Il est désormais question non pas seulement de lancer une condamnation éthique, mais aussi de priver une instance – en l'occurrence, un Etat – de sa légitimité, c'est-à-dire de son droit à être et à s'autogérer de façon autonome (délégitimation présupposant bien entendu qu'une légitimité existe, celle même qui est menacée de destruction). Cette tentative de saper la légitimité d'un Etat – chose par ailleurs inouïe, car on délégitime un dirigeant, un régime, et non un pays reconnu parmi les Nations – est présentée ici comme délibérée : c'est ce qui ressort de l'emploi de « méthode de délégitimation », qui fait écho à des expressions souvent employées comme « campagne de délégitimation ». Une fois de plus, les intentions maléfiques de l'adversaire sont mises en avant. Et cela d'autant plus que le locuteur (ou le traducteur) utilise le modalisateur « à petit feu », un cliché qui s'accorde bien avec celui de la diabolisation et des flammes de l'enfer (j'y reviendrai).
- 27 Comme celle de « diabolisation », l'expression de « délégitimation » porte donc une accusation. Les deux formules qui se relaient ici enclenchent de par leur sens même un processus rhétorique de rétorsion, qui consiste à retourner un argument contre celui qui l'a émis. Celui qui noircit l'autre et le remet en cause est celui-là même qui apparaît comme coupable et condamnable. Il est immoral de diaboliser, et illégitime de délégitimer. On a ici affaire à une démarche où l'autodéfense prend la forme d'un réquisitoire.
- 28 Or, les arguments de rétorsion inscrits dans le choix même de la nomination s'accompagnent ici d'un argument par la cause. Il y a X (diabolisation, délégitimation d'Israël) parce qu'il y a Y – à savoir, un processus incessant de diffamation mené par les médias : la publication fréquente de « nouvelles négatives » ; les « mensonges répétitifs », les « fausses accusations », « la fabrication de "meurtres rituels", d'articles bourrés de distorsions et de préjugés, de condamnations officielles et ainsi de suite ». L'argument par la cause peut être formalisé sous forme enthymématique : les attaques répétées et calomnieuses contre une instance X contribuent à sa diabolisation ; les médias ne cessent d'attaquer Israël ; donc, les attaques calomnieuses des médias diabolisent Israël. Et aussi : ceux qui font circuler des informations calomnieuses sur X sont responsables de sa diabolisation ; les médias, les ONG, et d'autres instances, font circuler des informations calomnieuses sur Israël ; donc ils sont responsables de sa diabolisation. Ainsi, le discours répond à la question de savoir « d'où provient ce point de vue diabolisant » non seulement en fournissant une explication causale, mais aussi

en jetant la responsabilité sur une série d'instances présentées comme étant à l'origine d'une situation grave. Le discours accomplit ainsi un double acte d'argumentation par la cause et d'accusation.

- 29 On aura remarqué qu'ici également, ce n'est pas la prémisse majeure qui fait problème mais la mineure, à savoir l'affirmation selon laquelle les médias et autres instances ne cessent de noircir Israël. Or celle-ci n'est pas, en l'occurrence, fondée en preuves. Il est question de critiques non définies qui laissent planer un certain flou et tranchent sur la volonté première d'ancrer le discours en scientificité. C'est que les accusations lancées sur la place publique contre Israël sont considérées par ses défenseurs comme un fait avéré qu'il n'est pas besoin de prouver : à leurs yeux, il est superflu d'apporter des preuves, et même des exemples, pour évoquer ce qui est connu de tous et qui crève les yeux. Et cela d'autant plus que le public premier visé est celui de Français juifs d'ores et déjà acquis à la cause – on y reviendra. Notons cependant que l'image qui accompagne le texte vient témoigner de l'extrême violence des attaques – bien qu'en l'occurrence il s'agisse d'une pancarte brandie au cours d'une manifestation, sans plus d'information (on ne sait d'ailleurs pas, en l'occurrence, si l'image a été insérée par l'auteur ou par le blogueur qui transpose son texte) :



Source : J-Forum.fr, <http://jforum.fr/2013/04/Culpabilisee-l-Europe-diabolise-Israel/>, consulté le 15 août 2015

- 30 Comment se construit, malgré le manque de pièces à conviction, ce réquisitoire contre la diffamation systématique d'Israël dans un discours qui cherche à se fonder en crédibilité ? Reprenons le texte au ras des mots. On s'arrêtera d'abord au syntagme nominal « des nouvelles négatives » (au sujet d'Israël). L'expression est intéressante – on parle généralement en matière d'information de bonnes et de mauvaises nouvelles, non de nouvelles positives ou négatives. De mauvaises nouvelles concernant un pays peuvent désigner la violence guerrière, le terrorisme, la criminalité, la pauvreté, les catastrophes naturelles, etc. Le qualificatif peu usuel « négatives », comme d'ailleurs celui de « positives » qui suit (« Les nouvelles positives en provenance d'Israël sont souvent occultées par les médias »), vise manifestement autre chose. Et en effet, les mauvaises nouvelles consistent dans la simple transmission de ce qui est arrivé, les nouvelles négatives sont construites par les médias de façon délibérée (comme l'implique « aussi fréquemment que possible »). Il s'agit de la façon dont les événements sont volontairement présentés au grand public. Qui plus est, la négativité semble s'étendre à la totalité du sujet dont il est question, Israël, au-delà des événements particuliers relatés. Ce qui est confirmé par les lignes suivantes, qui parlent d'« accusations » et de « condamnations » d'Israël.

- 31 Or, quelles sont ces nouvelles négatives ? Elles ne sont ni citées ni exemplifiées, mais rapportées de façon synthétique à travers des qualifications péjoratives : « des mensonges répétitifs, de fausses accusations », des « articles bourrés de distorsions ». Les médias sont présentés comme péchant par rapport à la vérité et à leur devoir de fidélité aux faits. Cette entorse à la vériconditionnalité s'accompagne d'une faute éthique grave. Non seulement l'image publique d'Israël est endommagée dans un contexte où l'information ne remplit pas ses fonctions, mais encore elle est attaquée en raison d'attitudes biaisées. En effet, les articles sont pleins de « préjugés » - des préjugés antisémites comme l'indiquent l'expression « la fabrication de "meurtres rituels" ». Cette expression reprise au discours antisémite qui accusait les Juifs de verser le sang des enfants chrétiens pour leurs Pâques est en mention – les guillemets signalent son caractère emprunté tout en laissant entendre que la référence est à prendre métaphoriquement. La polyphonie est utilisée ici de façon à accabler l'accusateur. Ce ne sont bien sûr pas les détracteurs d'Israël qui parlent de meurtres rituels. Ils accusent l'Etat juif de massacrer les Palestiniens et en particulier des enfants innocents. La reformulation par une expression marquée des dénonciations de l'adversaire met dans la bouche de celui-ci un discours antisémite, dévoilant dans son jugement un point de vue biaisé digne des *Protocoles de Sion*. Semblable reformulation fait écho à la dénonciation d'une analogie fallacieuse dont un chercheur comme Taguieff se fait depuis des années le héraut : « Le mythe répulsif du crime rituel est réinvesti dans l'image intrinsèquement négative de Tsahal comme armée tueuse d'enfants palestiniens » (2004 : 396). Au-delà du procès fait à Israël sur le meurtre des enfants palestiniens, c'est le caractère fabriqué et infondé des accusations lancées contre Israël qui est donné à voir à travers la révélation des biais antisémites qui nourrissent le discours des adversaires. Dès lors, c'est l'accusateur et non l'accusé dont la réputation est désormais en cause puisqu'il mobilise des préjugés raciaux condamnés de tous.
- 32 Un mot sur la présence des « condamnations officielles », dans la liste des discours calomnieux. Cet élément arrive au terme d'une série d'axiologiques négatifs (mensonges, distorsions, préjugés,...), et semble au premier abord ne pas participer du paradigme négatif (entorse à la vérité et attitudes biaisées) construit par le locuteur. Qui plus est, le texte ne mentionne pas à quoi il se réfère exactement. Il fonctionne une fois de plus sous forme d'allusion : on peut en effet compléter les détails manquants dans la mesure où ils sont bien connus de tous ceux qui suivent l'actualité sur le Moyen-Orient, en l'occurrence les votes de l'ONU ou les blâmes de gouvernements étrangers concernant la politique d'Israël. Le caractère lacunaire du discours, qui ne précise pas sur quoi portent les condamnations, dispense de plaider la cause d'Israël. Et cela d'autant plus que l'inscription des « condamnations officielles » en fin de liste les noie quelque peu dans l'énumération et les fait passer automatiquement dans la catégorie des réprobations blâmables.
- 33 En même temps, on est passé des nouvelles divulguées par les médias (« La télévision, d'autres médias ») à des discours issus de sources diverses dans le monde politique (« des hommes politiques et d'anciens politiciens »), religieux (« certains dirigeants d'Eglise »), associatif (« de nombreuses ONG humanitaires politisées »), académique (« des universitaires ») et, enfin, communautaire (« des Juifs et Israéliens animés par la haine de soi »). Cette dernière mention désigne visiblement tous les Juifs qui critiquent publiquement l'Etat d'Israël (j'y reviendrai). Les responsables sont désignés sous forme de catégories. Le texte leur reproche de détériorer l'image d'Israël et de contribuer à sa

diabolisation (« au façonnement de cette opinion extrêmement malveillante envers Israël »). En même temps, l'étendue et la diversité des coupables, nommés de façon générique, donne l'impression d'une vaste coalition liguée contre Israël. Si l'Europe n'y est pas seule, elle y tient cependant une place de choix par la façon dont elle est désignée et en quelque sorte personnalisée dans le titre : « Culpabilisée, l'Europe diabolise Israël ». L'intitulé résume la thèse développée plus loin selon laquelle l'Europe, qui a pris part à la Shoah, se donne bonne conscience en accusant l'Etat juif de projet génocidaire. On trouve ainsi l'argument selon lequel l'Europe noircit Israël pour se blanchir, et le nazifie pour se décharger de ses propres crimes. La dénonciation de la diabolisation, ici étroitement liée à la délégitimation, dévoile une logique selon laquelle les accusations lancées contre Israël sont le fait d'une véritable cabbale, elle-même enracinée dans une tentative d'accuser l'autre des crimes qu'on a soi-même commis contre lui.

- 34 On aura remarqué que l'axe autour duquel pivote le texte est l'élément « juif » qui permet de lier indissolublement Israël et les Juifs dans les raisonnements dénoncés comme dans les argumentations développées. Cet élément n'est pas anodin car il établit une forte solidarité entre les Juifs de la Diaspora, ici les Français d'origine juive, et l'Etat juif. Il les pose comme livrés aux mêmes attaques et réunis par les mêmes intérêts. N'en participent pas ceux qui disent soutenir Israël mais se permettent des analyses critiques et des dénonciations : ils sont englobés dans le camp ennemi. Les « Juifs animés par la haine de soi » est une expression née en 1930 d'un ouvrage de Theodor Lessing (*Der jüdische Selbsthass*), et souvent détournée de son sens premier pour stigmatiser les Juifs qui critiquent la politique israélienne (ainsi que l'opposition de certains Juifs à l'existence même de l'Etat d'Israël). L'expression est présentée ici comme transparente et allant de soi. Elle contribue à configurer le conflit en rejetant dans le camp adverse les intellectuels critiques, les citoyens israéliens (généralement de gauche) qui dénoncent l'occupation ou diverses utilisations de la force armée. Dès lors, le débat sur la différence entre la critique politique, légitime en soi, et la délégitimation, débat qui traverse un grand nombre de textes de notre corpus, est gommé sans laisser aucune trace.
- 35 Dans ce cadre, c'est une thèse informulée, mais importante, qui est proposée au public : toute critique est malvenue car elle s'ajoute bon gré mal gré aux dénigrement qui éclaboussent l'image d'Israël. Le modalisateur « à petit feu » qui accompagne le terme de délégitimation est révélateur à cet égard. La délégitimation est dite se faire à « petit feu », lentement (« cuire à petit feu ») et par la répétition de coups (« faire mourir à petit feu »). C'est qu'elle se met en place peu à peu, à partir de chaque bribe de critique qui vient contribuer à la ruine d'une image de marque. Car une réputation ne se détruit pas d'un coup : c'est la répétition insistante des nouvelles négatives qui l'érode peu à peu, jusqu'à son effondrement final. Ce point de vue, qui contribue à brouiller les frontières entre la critique politique et la délégitimation destructrice, engage à ne pas se leurrer sur le tort que peut causer toute attaque, si innocente semble-t-elle. A bon entendeur salut.
- 36 Dans cette présentation de la polémique qui oppose les détracteurs d'Israël, qui avancent la thèse de sa nature génocidaire et diabolique, et les défenseurs d'Israël qui dénoncent ces représentations et entendent rétablir la vérité, une forte polarisation se met en place, dont il importe de voir les tenants et les aboutissants. On aura en effet remarqué que le point de vue de l'Opposant n'est présent que dans les descriptions



synthétiques et négatives qui en sont données. A aucun moment il n'est véritablement pris en compte – la violence de la dénonciation ne lui laisse pas l'occasion de faire entendre directement sa voix. Sa parole est qualifiée de mensongère et de calomnieuse, elle n'est pas donnée à lire sous quelque forme que ce soit : le lecteur n'est pas mis en présence de ce que disent les discours disqualifiés, il ne peut que le deviner ou, dans les cas d'allusion, le reconstruire à partir de ses connaissances propres. Il n'est pas non plus confronté à l'argumentation adverse sur les thèses présentées à son adhésion.

- 37 A titre d'exemple du genre de discours émis par l'Opposant auquel le lecteur n'est pas confronté, je voudrais juste citer un texte publié dans DZ, un site algérien, par un professeur de l'Ecole nationale polytechnique d'Alger, Chems Eddine Chitour, qui est aussi auteur d'ouvrages sur l'Algérie et l'Islam :

Quelle est la « technique utilisée » pour diaboliser celles et ceux qui trouvent qu'Israël ne respecte pas le droit international qu'aucune des 40 résolutions de l'ONU n'a eu de suite? Quelques exemples nous permettront de mesurer la dimension de cette épée de Damoclès.

Cela tient en un mot aux réseaux d'influence souterrains aux bons endroits qui traquent la moindre critique d'Israël ayant réussi à créer un amalgame entre le peuple juif, la politique israélienne, l'antisémitisme et le sionisme. Le racisme ? En clair, tout jugement défavorable à la politique israélienne vis-à-vis des Palestiniens est assimilé à de l'antisémitisme amenant ainsi tous les pays occidentaux à édicter des lois contre l'antisémitisme et, au passage, condamner lourdement ceux qui osent remettre en cause la singularité « indiscutable » du massacre des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale.

- 38 En bref, dans le discours polémique de Gerstenfeld comme dans l'exemple adverse juste cité – ils sont en miroir - il n'y a pas de place pour le dialogue. L'Autre en est expulsé, et son discours est présenté d'emblée comme indigne d'être débattu. Il est le « il » de la non-personne (Benveniste), l'exclu avec lequel il ne convient pas d'argumenter : on peut seulement le dénoncer et tenter de disséquer ses comportements ou ses motivations profondes.

## 5. Conclusions

- 39 Quelques remarques conclusives, d'abord sur les résultats de cette analyse sur corpus, ensuite sur des questions de méthode d'ordre plus général.
- 40 Le texte analysé relève de la polémique, et en présente les caractéristiques définitives (Kerbrat-Orecchioni 1980, Amossy 2014). Il dichotomise (les accusations mensongères contre Israël vs la réalité des faits), il discrédite l'adversaire par des axiologiques forts, il polarise en construisant deux groupes antagonistes. A cela s'ajoute qu'il joue sur le *pathos* en suscitant l'indignation. L'entreprise polémique vise ici à défendre la réputation bafouée de l'Etat d'Israël. Elle consiste en une réparation d'image (Benoit 1995) qui s'effectue à travers un véritable réquisitoire dirigé contre les détracteurs de tous ordres. Le pivot de ce réquisitoire, ce sont les formules sélectionnées, qui permettent un procédé de rétorsion rhétorique reversant sur l'accusateur les griefs brandis contre l'accusé. C'est celui qui diabolise l'autre qui est moralement blâmable, celui qui délégitime qui se conduit de façon illégitime. C'est celui qui refuse de traiter avec un soi-disant diable qui doit se trouver exclu du dialogue. Plutôt que de débattre avec l'adversaire, l'article le traîne au tribunal de l'opinion publique et le livre à sa vindicte. Dans ce cadre, la formule de délégitimation et de diabolisation n'a pas pour

fonction de créer un terrain commun sur lequel puisse s'engager un débat avec l'autre, encore moins de favoriser le dialogue. Elle se met au service d'une entreprise polémique qui a pour but de combattre l'adversaire, et active pour ce faire un processus de rétorsion permettant au Proposant d'échapper au blâme en clouant l'autre au pilori.

- 41 Qui plus est, ce texte se situe au pôle extrême de la polémique - celui qui, excluant totalement l'adversaire, se réclame d'une logique de la rupture. La procédure ici utilisée relève du discours rapporté, ou plutôt de son maniement particulier. Elle marque un rejet absolu du discours de l'autre dont la parole n'est à aucun moment citée, ni intégralement (en discours direct, sous forme de citation,...) ni de façon plus détournée (par le discours indirect, ou indirect libre, voire par une synthèse des propos rapportés). Elle est seulement évoquée à l'aide de désignations disqualifiantes. Ce rejet contribue à pourfendre un adversaire qui ne peut être le partenaire d'un débat. Il est lié à la rétorsion mise en place par l'usage de « diabolisation » et « délégitimation » : si on ne discute pas avec le Diable, on ne discute pas non plus avec celui qui vous diabolise. Argumenter avec quelqu'un, c'est déjà lui accorder une certaine reconnaissance ; le défenseur d'Israël refuse ici de conférer cette légitimité à celui qui travaille à délégitimer Israël.
- 42 Mais à qui l'instance de locution (l'auteur, le responsable du blog et adaptateur) s'adresse-t-elle ? Il apparaît qu'elle vise un auditoire qui appartient au même groupe et partage les mêmes positions. Ceci ressort, non seulement du cadre de la publication – le blog *lessaleke* dans un site juif vise nécessairement un public particulier – mais du fait que le texte s'immerge dans une doxapartagée. Sans doute entend-il procurer à ses lecteurs une caution de scientificité en se référant aux résultats d'enquêtes supposées rigoureuses. Cet ancrage augmente son autorité. Mais il en revient vite à un ensemble de positions trop prégnant pour exiger jusqu'au bout des preuves : la présence en creux de l'interdiscours ou l'usage d'allusions au déjà-connu en font office. Par ce processus, le discours s'adresse essentiellement aux initiés, à ceux qui savent rétablir les connections manquantes en se rapportant à un arsenal commun. Ceux qui ne sont pas rompus à la pratique d'un argumentaire reposant sur la conviction qu'Israël est injustement condamné par des adversaires qui visent à le discréditer ne peuvent adhérer à l'argumentation ici développée. Il s'agit de persuader ceux qui pensent comme vous. Le discours polémique révèle ici sa face épictique, celle d'un discours qui ne travaille pas à faire adhérer un auditoire à une thèse nouvelle à laquelle il n'est pas acquis, mais à le conforter dans ses certitudes en communiant dans une parole d'ores et déjà familière.
- 43 Le texte qui prêche des convertis n'est cependant pas, comme on le pense trop souvent, superflu. Il permet à la polémique de remplir son rôle de mobilisation et ses fonctions identitaires. En polarisant, en posant un « nous » contre un « eux », elle construit des camps opposés. C'est dire qu'elle vise à rassembler. Elle fortifie des alliances, renforce des dispositions, veille à la permanence du ralliement à une même cause. Elle remplit ainsi d'importantes fonctions identitaires. Dans le blog du Français qui s'adresse aux siens pour défendre Israël en s'indexant à un discours issu de Jérusalem, l'identitaire se confond avec le communautaire. Ce n'est pas par hasard que l'insistance est mise sur l'élément juif comme commun dénominateur : à travers l'Etat juif, ce sont tous les Juifs qui sont pris à partie, c'est une vindicte et un ressentiment profond contre eux qui s'expriment. On aura remarqué que le texte polémique ne reconduit pas seulement une division préexistante : il construit discursivement le camp valorisé en faisant passer la



ligne de partage à l'intérieur même du peuple juif, c'est-à-dire en excluant tous ceux qu'il dit être « animés par la haine de soi ». Dès lors, la communauté des défenseurs inconditionnels d'Israël telle que construite dans l'article est appelée à s'unir dans un même sentiment d'indignation et de colère, en réitérant sa fidélité à la cause. Là également, la formule est instrumentale. Ceux qui l'adoptent et la brandissent y trouvent un espace de communion en même temps qu'une arme contre l'adversaire.

- 44 Revenons maintenant à la question du corpus. La micro-analyse qui permet d'ancrer l'examen dans la matérialité du discours n'est qu'une étape dans une approche qui se veut une étude de terrain. Elle permet de relever des traits qu'il convient de mettre en perspective avec ce qui ressort d'un ensemble d'autres textes axés sur la même question<sup>7</sup>. En un premier temps, il convient de voir dans quelle mesure la logique argumentative qui se dégage du texte singulier correspond à un argumentaire global qui se crée par la répétition et la circulation des mêmes arguments<sup>8</sup>. Ainsi la rétorsion qui est inhérente aux notions de « diabolisation » et de « délégitimation » est un procédé qui se retrouve de façon constante chez les utilisateurs de ces formules. Il en est de même pour l'argumentation causale qui rejette sur l'antisémitisme la responsabilité de l'hostilité manifestée à Israël. L'examen des récurrences permet de repérer divers types d'arguments investis de contenus semblables et de vérifier dans quelle mesure la logique du texte étudiée est singulière, généralisée, typique d'un groupe particulier<sup>9</sup>, etc. En observant l'ensemble du corpus, on peut voir que les procédures polémiques de dichotomisation et de polarisation sont courantes. Mais elles ne mènent pas nécessairement à l'exclusion totale de l'adversaire, à l'inclusion de tous ceux qui critiquent Israël dans le camp ennemi, et à une logique de la rupture. Celle-ci revient dans un certain nombre de discours qui adoptent une ligne « dure » et mènent jusqu'au bout un geste d'enfermement idéologique et identitaire qui prend ses racines dans le sentiment d'être en butte à de véritables menaces existentielles – telles qu'elles s'expriment dans les notions de diabolisation et de délégitimation. Il convient alors de voir s'il est des utilisations de « délégitimation » qui entraînent une autre posture, et quelle ouverture elles permettent. Il faudra aussi vérifier les effets de la mise en relation qui s'opère entre la délégitimation et la diabolisation où, plutôt que de se placer sur le plan politique et éthique, on se situe sur un axe moral-religieux lié à la « causalité diabolique » de bonne mémoire.
- 45 Ainsi, la micro-analyse, qui prend nécessairement en compte les discours environnants qui nourrissent le texte, doit être coordonnée avec une analyse globale du corpus qui l'informe, pour permettre une montée en généralité. En même temps, l'analyse met les notions théoriques à l'épreuve du terrain et permet de relancer la réflexion – par exemple, sur l'adoption de la formule comme instrument de division socio-politique ; sur la question d'une logique de la rupture comme pôle de la polémique ; sur la relation entre la réparation d'image et l'attaque virulente contre l'adversaire, etc. Elle appelle souvent à affiner, enrichir ou réorienter, non seulement le questionnement initial de la recherche, mais aussi les cadres théoriques au sein desquels elle s'effectue.

---

## BIBLIOGRAPHY

- Albert, Luce & Loic Nicolas (éds). 2010. *Polémique(s). Modalités et formes rhétoriques de la parole agonale de l'Antiquité à nos jours* (Bruxelles : De Boeck-Duculot)
- Amossy, Ruth. 2008. « Argumentation et Analyse du discours : perspectives théoriques et découpages disciplinaires », *Argumentation et Analyse du Discours* 1 [En ligne : <http://aad.revues.org/index200.html>]
- Amossy, Ruth. 2009. « The New Rhetoric's Inheritance : Argumentation and Discourse Analysis », *Argumentation* 23 : 2, « Perelman and Beyond. Current Issues in Argumentation Studies », 313-324
- Amossy, Ruth. 2010. *La présentation de soi. Ethos et identité verbale* (Paris : PUF)
- Amossy, Ruth. 2012 [2000]. *L'argumentation dans le discours* (Paris : Dunod)
- Amossy, Ruth. 2012. « Les enjeux du 'déraisonnable'. Rhétorique de la persuasion et rhétorique du dissensus », Benoît Frydman & Michel Meyer (éds), *Perelman (1912-2012) : de la Nouvelle Rhétorique à la Logique Juridique* (Paris : PUF), 17-32
- Ruth Amossy, 2013. « Repenser la construction discursive de l'espace public. Bush à Massada, ou comment on discute de l'événement dans le cyberspace » *Bulletin VALS-ASLA* 98, « Pratiques du débat : la constitution d'un espace public par le discours », Marcel Burger (éd.), 19-37
- Amossy, Ruth. 2014. *Apologie de la polémique* (Paris : PUF)
- Amossy, Ruth, Alice Krieg-Planque & Paola Paissa. 2014. « La formule en discours. Perspectives argumentatives et culturelles », *Repères-Dorif* 5 [En ligne : [http://www.dorif.it/ezine/ezine\\_articles.php?art\\_id=177](http://www.dorif.it/ezine/ezine_articles.php?art_id=177)]
- Angenot, Marc. 2013. *Rhétorique de la confiance et de l'autorité*, « Discours social » 44
- Angenot, Marc. 2008. *Le dialogue de sourd. Traité de rhétorique antilogique* (Paris : Mille et une Nuits)
- Benoît, William L. 1995. *Accounts, Excuses and Apologies: A Theory of Image Restoration Strategies* (Albany, NY : State University of New York Press)
- Breton, Philippe 1996. *L'argumentation dans la communication* (Paris : La Découverte)
- Dascal, Marcelo. 2008. « Dichotomies and Types of Debates », Frans. H van Eemeren & Bart Garssen (éds), *Controversy and Confrontation* (Amsterdam & Philadelphia : John Benjamins), 27-49
- Dascal, Marcelo & Amnon Knoll. 2011. « Cognitive Systemic Dichotomization' in Public Argumentation and Controversies », Frank Zenker (éd.), *Argumentation : Cognition and Community*. Proceedings of the 9<sup>th</sup> International Conference of the Ontario Society for the Study of Argumentation (OSSA), May 18-21, 2011, Windsor, ON (CD ROM), 1-35
- Ellis, Nadia. 2014. « Les enjeux politiques d'une formule: quand le flou argumentatif permet un positionnement stratégique du locuteur », *Repères-Dorif* 5, « La formule en discours : perspectives argumentatives et culturelles », Ruth Amossy, Alice Krieg-Planque, Paola Paissa (éds), [En ligne : [http://www.dorif.it/ezine/ezine\\_articles.php?art\\_id=184](http://www.dorif.it/ezine/ezine_articles.php?art_id=184)]
- Eemeren, Frans H. van, Rob Grootendorst & Francesca Snoek Hoekemans. 1996. *Fundamentals of Argumentation Theory* (New York & London : Erlbaum)
- Garand, Dominique. 1998. « Propositions méthodologiques pour l'étude du polémique », Annette, Hayward & Dominique Garand (éds), *États du polémique* (Montréal : Nota Bene), 211-268

- Housiel, Sylvie. 2014. *Dire la guerre. Le discours épistolaire des combattants français de 14-18* (Paris : Lambert-Lucas)
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 1980. « La polémique et ses définitions », Nicole Gelas & Catherine Kerbrat-Orecchioni (éds), *Le discours polémique* (Lyon : Presses Universitaires de Lyon), 3-40
- Koren, Roselyne & Ruth Amossy, 2002. *Après Perelman. Quelles politiques pour les nouvelles rhétoriques ?* (Paris : L'Harmattan)
- Koren, Roselyne (éd.). 2013. « Analyses du discours et engagement du chercheur », *Argumentation et analyse du discours* 11 [En ligne : <https://aad.revues.org/1515>]
- Krieg-Planque, Alice. 2009. *La notion de « formule » en analyse du discours* (Paris : Presses Universitaires de Franche-Comté)
- Krieg-Planque, Alice. 2003. *Purification ethnique, une formule et son histoire* (Paris : CNRS)
- Perelman, Chaim & Lucie Olbrechts Tyteca. 1970 [1958]. *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique* (Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles)
- Perelman, Chaim, 1979. « The Rational and the Reasonable », *The New Rhetoric and The Humanities. Essays on Rhetoric and its Applications* (Dordrecht : Reidel), 117-123
- Phillips, Kendall R. 1996. « The Spaces of Public Dissension : Reconsidering the Public Sphere », *Communication monographs* 63 : 3, 231-248
- Plantin, Christian. 2002. « Analyse et critique du discours argumentatif », Roselyne Koren & Ruth Amossy (éds), *Après Perelman. Quelles politiques pour les nouvelles rhétoriques ?* (Paris : L'Harmattan), 229-263

## NOTES

1. Théories qu'il n'est évidemment pas question de passer en revue ici. On consultera Breton 1996, Eemeren & al. 1996, Amossy 2012, pour un rapide survol.
2. En 2002, Christian Plantin écrivait que « depuis les années quatre-vingt-dix, l'analyse de l'argumentation s'intègre à une analyse de discours dont la problématique s'est déplacée [...], moins immédiatement soucieuse de greffer directement un dogme politique sur la moindre observation » [il s'agit de la première analyse du discours française à vocation idéologique] » (2002 : 252). Cette évolution semble pleinement confirmée de nos jours.
3. Cf. le numéro 5 de *Repères-Dorif* sur les usages argumentatifs de la formule et en particulier l'article de Nadia Ellis sur les usages politiques de la formule « délégitimation d'Israël »
4. Sur la question de l'engagement du chercheur on consultera avec profit le numéro 11 d' *Argumentation et Analyse du Discours* dirigé par Roselyne Koren (2013), *Analyses du discours et engagement du chercheur*.
5. [http://stclaudes.blogspot.co.il/2013/04/culpabilisee-leurope-diabolise-israel\\_24.html](http://stclaudes.blogspot.co.il/2013/04/culpabilisee-leurope-diabolise-israel_24.html), consulté le 15 août 2015 et <http://jforum.fr/2013/04/Culpabilisee-l-Europe-diabolise-Israel/>, consulté le 15 août.
6. Qui est le traducteur ordinaire de Gerstenfeld en français
7. Sur la question de la micro-analyse dans l'étude d'un corpus quantitativement important, cf. Housiel (2014).
8. « Toute controverse, publique ou savante, peut se ramener à un nombre fini d'arguments en faveur d'une thèse et d'exempla qui les 'soutiennent' et, en face, un nombre fini de moyens de réfutation et d'objections » (Angenot 2013 :69).

9. Je me réfère aux travaux déjà effectués de l'équipe du projet « La délégitimation d'Israël. Les fonctions rhétoriques et politiques d'une formule » en voie de complétion, dans le cadre de la Israel Science Foundation. Les limites de cet article ne me permettent malheureusement pas de développer – je me contente donc d'indications générales.

---

## ABSTRACTS

This text enlightens the approach of the “argumentation in discourse” theory by showing how it is grounded in case studies built around a socio-discursive element calling for investigation, such as polemical discourse understood as an argumentative modality or the formula “delegitimization of Israel” analyzed in its argumentative uses. If the exploration is initiated by a research question and is framed by existing analytical procedures, it is however the examination of actual discourses at the level of macro and micro-analysis that allows for new questions and brings about a description of the functioning and social functions of the observed phenomenon. Sometimes, the empirical study calls for revisiting the theory in order to modify it or give it another inflection. The article is illustrated by published studies and by a micro-analysis of a specific use of “delegitimization of Israel” showing how attention to the materiality of language can throw light on a peculiar argumentative logic.

Ce texte éclaire la façon dont l'approche dite de l'argumentation dans le discours se fonde sur des corpus construits à partir d'un élément socio-discursif soumis à l'investigation, comme le discours polémique compris comme une modalité argumentative, ou la formule « délégitimation d'Israël » envisagée dans ses usages argumentatifs. Si l'exploration est initiée par une problématique de départ, et encadrée par des procédures analytiques existantes, c'est l'examen des discours au niveau de la macro et de la micro-analyse qui permet de soulever de nouvelles questions et de dégager le fonctionnement et les fonctions sociales du phénomène observé. Le cas échéant, l'étude empirique permet alors de faire retour sur la théorie pour la modifier ou l'infléchir. L'article est illustré par des références à des travaux déjà effectués, et par une micro-analyse d'un usage de la « délégitimation d'Israël » qui montre comment l'attention à la matérialité du langage permet d'explicitier une logique argumentative particulière.

## INDEX

**Keywords:** argumentation in discourse, corpus, formula, polemical discourse, “Delegitimization of Israel”

**Mots-clés:** argumentation dans le discours, corpus, discours polémique, formule

## AUTHOR

RUTH AMOSSY

Université de Tel Aviv, ADARR